

PLUS DURE LA VIE

Difficile de résister devant les nombreuses macronneries de ces derniers jours. Alors jouons un peu, chère lectrice, cher lecteur, retrouve la vraie citation parmi ces modestes propositions :

- « La vie d'un raciste est plus dure que celle d'un discriminé »
- « La vie d'un homme est plus dure que celle de sa femme battue »
- « La vie d'un millionnaire est plus dure que celle d'un SDF »
- « La vie d'un entrepreneur est plus dure que celle d'un salarié »



HUISSIER À L'AMIALE

Le législateur a inventé, il y a quelques années, la Phase Comminatoire Amiable : un huissier **privé** est chargé du recouvrement forcé mais amiable des produits locaux...

Cette PCA, préambule d'une éventuelle phase contentieuse, peut se substituer à la lettre de relance ou intervenir après la lettre de relance, sur paramétrage du comptable public.

Après l'avis de somme à payer, la relance peut donc être effectuée par un huissier privé. Et le coût de cette prestation privée est supportée par le débiteur ou la débitrice (12,5 % HT des sommes recouvrées). Mais nous sommes toujours en phase amiable, tout va bien !

En absence de paiement, les redevables subissent des rappels des huissiers privés sur une période de 60 jours.

Et si le débiteur ou la débitrice veut payer ou obtenir un délai paiement à la Trésorerie ? Trop tard, il faut qu'il ou elle voit cela avec l'huissier privé (avec majoration évidemment).

Et après, si tout n'est pas recouvré, on passe en phase contentieuse.

Le recouvrement des produits locaux se privatise avec des frais incombant aux débiteurs et débitrices. Ce surcoût est de plus en plus difficile à justifier dans un contexte de grandes difficultés sociales et financières des foyers.

CHAMBOULE TOUT

Le grand déménagement suit son cours à la cité administrative Cambronne et nous devrions voir le bout du tunnel à la fin de la semaine prochaine.

Les opérations « physiques » se passent plutôt bien, nonobstant tous les désagréments intrinsèques à ce genre d'événements. Les vraies difficultés sont plutôt liées à la désorganisation des services, avec par exemple des collègues qui peuvent rester en « arrière garde » bien des jours après le départ du reste du service.

Il y a aussi la joie de chercher les dossiers dans l'application Medoc avec le nouveau numéro FRP, le bonheur de s'apercevoir que des courriers pré imprimés partent avec l'adresse du nouveau service (ah zut, c'est pas le bon !), l'enthousiasme de recevoir des appels téléphoniques bien après les horaires de réceptions, le plaisir de gérer les changements de codiques de la CFE, le top étant quand même de réorienter des usager-es, très désorienté-es, et de les envoyer au casse pipe en plein milieu des opérations de déménagements.

Les SIE nantais sont au bord de l'explosion, alors un grand merci patron pour ces restructurations !

DROIT DE RETRAIT AU CFP PORNIC

Après la découverte de sable amianté s'écoulant de plusieurs cloisons au premier étage, les agent-es ont exercé leur droit de retrait le lundi 25 janvier.

Les locaux concernés ont été confinés et des prélèvements vont être effectués. Il aura fallu d'intenses tractations avec la Direction pour que les mesures de protection des agent-es soient respectées !!! Nous sommes dans l'attente des résultats des premiers prélèvements.

